

Sujet de partiel

Par **shaz04**, le **27/05/2007** à **12:31**

Bonjour,

mon sujet de partiel est :

Peut on dire que le monarque absolu soit limité?

J'aurai voulu savoir si mon plan était correct. Alors en :

I) L'existence d'une constitution coutumière sous l'ancien régime

- A) Des règles encadrant l'accès au trône
- B) Un territoire inalienable et indisponible

II) Des coutumes constitutionnelles insuffisantes sous l'ancien régime

- A) Leurs caractères oral
- B) Des règles relevant de la sphère politique

Merci de votre réponse.

Par **fan**, le **27/05/2007** à **14:00**

Que veux-tu dire par territoire ?

Par **Talion**, le **27/05/2007** à **22:13**

Ce plan est incomplet.

Ce type de sujet appelle un plan de type I oui/ II mais ou I non/ II mais, voire plus largement pour un sujet de partiel un plan de type
I A non / I B mais / II non / II mais ou
I A oui / I B mais / II oui / II mais

La mention des lois fondamentales, si elle était impérative, ne suffit pas. Or ce plan ne fait état que des lois fondamentales.

Le I A est rattachable au sujet de manière délicate, et le II va filer de manière vraisemblable vers le hors sujet.

En gros, le pouvoir du monarque est absolu parce qu'il a tous les pouvoirs de l'Etat, et que ses agents n'ont qu'un pouvoir délégué.

Mais il est limité par plusieurs choses : les lois fondamentales, les coutumes, le gouvernement à grand conseil, le trop grand nombre des agents.

Désolé d'annoncer une mauvaise nouvelle mais la note n'ira sans doute pas bien haut malheureusement.